



© AJENA

Association AJENA  
Rénovation du siège de l'association à Lons-le-Saunier (39)  
Architecte: Ahlem PARIS (39)

Découvrez le programme Effilogis sur  
[www.affilogis.fr](http://www.affilogis.fr)

## PROJETS ÉLIGIBLES

Les aides s'adressent aux collectivités territoriales de moins de 40 000 habitants et aux associations loi 1901. Les opérations éligibles concernent les projets de bâtiments tertiaires implantés en région Bourgogne-Franche-Comté, en phase « PROGRAMMATION », « ÉTUDES » ou en phase « TRAVAUX ».

- ▶ Aide à la « PROGRAMMATION » : présentez la proposition d'un programmiste ou d'un assistant à maîtrise d'ouvrage;
- ▶ Aide aux « ÉTUDES »: présentez le programme définissant le niveau de performance énergétique attendu et la proposition du contrat de maîtrise d'œuvre;
- ▶ Appel à projets « TRAVAUX »: présentez le dossier de consultation des entreprises (DCE) et l'ensemble des pièces justifiant du futur niveau de performance énergétique;
- ▶ Pour les projets de rénovation de logements seuls, voir l'aide spécifique Effilogis ([www.affilogis.fr](http://www.affilogis.fr)).

## DES BÂTIMENTS ÉCONOMES EN ÉNERGIE, C'EST UN PATRIMOINE PLUS DURABLE.

### Aides financières :

- ▶ **Jusqu'à 60 000 €** pour la programmation et les études (conception, ingénierie écologique);
- ▶ **Jusqu'à 120 000 €** pour les travaux de rénovation;
- ▶ **Jusqu'à 24 000 €** de bonus pour la production d'énergies renouvelables;
- ▶ **Jusqu'à 24 000 €** de bonus pour l'approche environnementale (biodiversité, prévention et réemploi des déchets du BTP).

### Accompagnement technique des projets

Valorisation du projet via la communication du programme Effilogis

Assistance au montage des demandes pour les petites collectivités

## POUR DÉPOSER UNE DEMANDE

Le dossier doit être renseigné sur la plateforme web Effilogis à l'adresse : <http://monprojet.affilogis.fr>

Par ailleurs, **un courrier de demande signé doit être adressé à :**

**Madame la Présidente**  
Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté  
Service Efficacité Énergétique et Bâtiment  
4, square Castan - CS51857 - 25031 Besançon CEDEX

**RÉNOVATION DE BÂTIMENTS  
PUBLICS & ASSOCIATIFS**

AIDES ET APPEL À PROJETS  
2024-2025

**RÉGION  
BOURGOGNE  
FRANCHE  
COMTÉ**

## CONDITIONS

## TECHNIQUES

### ► Performance énergétique:

Maîtres d'ouvrage	Exigences minimales
Communes de moins de 5 000 habitants, structures intercommunales de moins de 20 000 habitants et associations de moins de 20 salariés	<b>BBC</b> <b>Cep* ≤ Créf - 40 %</b>
Communes entre 5 000 et 40 000 habitants, structures intercommunales entre 20 000 et 40 000 habitants, associations de 20 salariés et plus	<b>Performance</b> <b>Cep* ≤ Créf - 60 %</b>

- **Émissions de GES:** calcul selon l'arrêté du 10 avril 2020;
- **Confort d'été:** mise en œuvre de protections solaires extérieures;
- **Matériaux biosourcés:** obligation minimale sur les menuiseries extérieures et le plancher haut. Pas d'obligation de mise en œuvre sur les murs, mais chiffrage d'une variante biosourcée;
- **Perméabilité à l'air:** obligation de mesure à réception des travaux avec un Q4 < 1.5 m<sup>3</sup> / h. m<sup>2</sup>;
- **Commissionnement:** obligation sur les lots systèmes et l'éclairage;
- **Éco-conditionnalités:** obligations concernant l'eau et les déchets.

## AIDES

## ATTRIBUÉES

### PROGRAMMES ET ÉTUDES

- **Aide à la programmation:** subvention à hauteur de **50 % du coût de programmation**, plafonnée à **30 000 €**;
- **Aide aux études:** subvention à hauteur de **30 % du coût des études**, plafonnée à **30 000 €** par opération.

### SÉLECTION DES PROJETS

Instruction technique au fil de l'eau.  
Décision de financement après expertise technique.

### CALENDRIER DES DÉCISIONS

Date limite de dépôt des dossiers	Décision
3 septembre 2024	novembre 2024
31 décembre 2024	début 2025
4 avril 2025	septembre 2025
2 septembre 2025	novembre 2025
31 décembre 2025	début 2026

Tout dossier incomplet ne sera pas examiné.

### ASSISTANCE ADMINISTRATIVE

Aide au montage administratif et technique des demandes d'aide pour les petites collectivités sur sollicitation de la Région.

\* Consommation d'énergie primaire (Cep) annuelle en kilowattheures par m<sup>2</sup> de Surface Hors Œuvre Nette au sens de la réglementation thermique (SHON RT): kWh<sub>ep</sub>/m<sup>2</sup>.an. La Créf est la consommation conventionnelle de référence du bâtiment.

\*\* Voir critères dans le règlement de l'appel à projets

Conditions détaillées des aides et règlement de l'appel à projets disponibles sur: [www.effilogis.fr](http://www.effilogis.fr)

#### POUR EN SAVOIR PLUS

Contactez: [effilogis@bourgognefranchecomte.fr](mailto:effilogis@bourgognefranchecomte.fr)

- Départements 25, 39, 70, 90 - Emilie Degrey  
[emilie.degrey@bourgognefranchecomte.fr](mailto:emilie.degrey@bourgognefranchecomte.fr)  
Tél : 03 81 61 63 24
- Départements 21, 58, 71, 89 - Amelia Kyriakakis  
[amelia.kyriakakis@bourgognefranchecomte.fr](mailto:amelia.kyriakakis@bourgognefranchecomte.fr)  
Tél : 03 81 61 63 92

### TRAVAUX: APPEL À PROJETS

- **Aide:** subvention selon la mise en œuvre de matériaux biosourcés.

Objectifs du projet	Niveau énergétique BBC Rénovation
Matériaux biosourcés pour les menuiseries extérieures et l'isolation du plancher haut	<b>20 % des coûts retenus</b> Aide plafonnée à <b>100 000 €</b>
Matériaux biosourcés pour les menuiseries extérieures, l'isolation du plancher haut et l'isolation des murs	<b>30 % des coûts retenus</b> Aide plafonnée à <b>120 000 €</b>

Coûts retenus : coûts hors aménagements intérieurs, VRD et installations photovoltaïques.

- **Bonifications d'aide sur des aspects particuliers:**

Aspect	Mise en œuvre particulière	Montant de la bonification
Énergies renouvelables	Installation géothermique de surface	<b>+10 % d'aide</b>
	Installation solaire thermique	<b>+10 % d'aide</b>
Environnement	Démarche exemplaire en matière de biodiversité	<b>+10 % d'aide</b>
	Démarche exemplaire de prévention et réemploi des déchets du BTP	<b>+10 % d'aide</b>

### SÉLECTION DES PROJETS

Instruction dans le cadre d'un appel à projets.  
Évaluation par un comité technique après expertise.  
Sélection des projets par un jury\*\*.

### CALENDRIER DES DÉCISIONS

Date limite de dépôt des dossiers	Décision
31 décembre 2025	juillet 2025
30 juin 2025	février 2026
31 décembre 2025	juillet 2026

Tout dossier incomplet ne sera pas examiné.